



Lycée GUYNEMER

MINI-STAGES



Vous êtes parent d'élève, professeur principal, principal de collège et vous désirez qu'un élève puisse découvrir l'une de nos formations ?

Le lycée GUYNEMER met en place des "**mini-stages d'immersion**" d'une demi-journée dans les différentes filières de l'établissement :

- **Métiers de l'électricité & de ses environnements connectés : MELEC**
- **Maintenance des Systèmes de Production Connectés : MSPC**
- **Métiers de l'enseigne et de la signalétique : MES**
- **Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités : AGORA**
- **Métiers de la sécurité : SÉCURITÉ**

Ce dispositif s'adresse à des élèves de 3^{ième} et à des élèves de 2^{nde} générale & technologique qui envisageraient une réorientation.

Il peut s'adresser aussi à des élèves déjà engagés dans une formation professionnelle et qui souhaitent s'engager vers une nouvelle voie professionnelle.

Période d'accueil :

du **lundi 15 janvier** au **vendredi 26 avril 2024** (hors périodes scolaires)

Procédure :

L'organisation de l'accueil sur le lycée Guynemer passe obligatoirement par l'établissement d'origine de l'élève.

Les familles désireuses de bénéficier du dispositif "mini-stages d'immersion" sont priées de se rapprocher du professeur principal de la classe actuelle de leur enfant.

La **convention mini-stage** devra être **téléchargée sur le site ENT** et dûment complétée avec Acrobat Reader.

Puis, elle devra être signée et retournée par l'établissement d'origine à l'assistante au Directeur Délégué aux Formations, par courriel à l'adresse suivante :

atctguynemer@gmail.com

En retour, la "convention" et la date d'accueil seront transmises au collège d'origine.

*Aucun élève ne pourra être accueilli sans que la "convention d'accueil" entre la famille, l'établissement d'origine et le lycée professionnel Guynemer ne nous parvienne, signée, **au moins trois jours ouvrés avant le stage**. Nous vous remercions de votre compréhension.*